

Bonjour à toutes et tous

Nous espérons que les vacances ont permis à chacune et chacun de se ressourcer afin de continuer et amplifier nos mobilisations.

Cette semaine dans votre bulletin :

- **Quelles perspectives après la réélection d'Emmanuel macron ?**
- **Le 1^{er} mai à Agen.**
- **Décharges pour corrections des copies du bac.**
- **DNB.**
- **Bêtisier.**

Et maintenant ?

Pour chacun d'entre nous, durant l'entre-deux-tours, des considérations personnelles, professionnelles, syndicales, politiques, ainsi que beaucoup de sentiments (colère, injustice, dépit, désarroi...) se sont mêlées ...

La séquence électorale présidentielle s'est finalement achevée avec la réélection d'E.Macron.

De nombreuses luttes nous attendent donc, tant son projet est porteur de régressions sociales et d'attaques contre nos métiers. Tout au long de ces dernières semaines, les congrès académiques, dont celui de Bordeaux, ont montré la richesse des discussions qui dessinent des perspectives pour l'avenir : nous avons les moyens de relever, rapidement et collectivement, tous les défis qui se posent à nous. En effet, quelque soit le résultats des législatives, qu'ils confortent ou pas le projet du président élu, des mobilisations seront indispensables pour faire entendre les attentes des professionnels de l'Éducation nationale et, avec la FSU, exiger une amélioration conséquente de nos services publics.

Le 1^{er} mai à Agen

Les 400 personnes qui ont manifesté dans les rues agenaises ce 1 er mai ont donné le coup d'envoi du mouvement social nécessaire pour résister aux « réformes » destructrices qui nous guettent.

Lors de sa prise de parole, la FSU 47 a affirmé :

« La FSU combat l'extrême droite mais aussi ceux qui la nourrissent, et ceux qui s'en nourrissent ! Les politiques néolibérales et autoritaires, comme celles des 5

années précédentes, produisent du ressentiment et de la désespérance sociale, elles aggravent les inégalités et divisent la société !

Au contraire, nous devons défendre une conception exigeante du service public partout sur

le territoire, nous devons défendre le renforcement de la sécurité sociale, nous devons

défendre la justice climatique et sociale ! C'est l'intérêt général que nous défendons et pas

les intérêts de quelques-uns ! »

Soyons encore plus nombreux lors des prochaines mobilisations !

Lycée - prochaines épreuves d'enseignements de spécialité

L'approche des épreuves d'EDS, initialement prévues mi-mars et reportées (les 11,12 et 13 mai) pour cause d'épidémie de COVID sur intervention du Snes-FSU, a permis en intersyndicale, il y a plusieurs semaines, de poser la question des décharges horaires dans la mesure où corrections des copies numérisées des épreuves de baccalauréat et service d'enseignement sont incompatibles : le ministère a enfin daigné le reconnaître et a accordé **quatre demi-journées à chaque correctrice et correcteur** mais renvoie une nouvelle fois aux chef.fe.s d'établissement la mise en application de cette décision (BOEN de jeudi 5 mai a priori).

De même, **lorsque les copies exigent une double correction** comme l'épreuve d'HLP, **chaque professeur.e convoqué.e sera pleinement rémunéré.e pour chaque copie.**

L'action du SNES-FSU a donc porté des fruits mais ces avancées restent insuffisantes car ces aménagements de dernière minute démontrent, de nouveau, les effets délétères de la réforme du baccalauréat :

- Rien n'a été anticipé par le cabinet de JM Blanquer concernant la mise en œuvre concrète des épreuves d'EDS et leurs conséquences diverses.
- Tout se fait avec un investissement financier minimal.
- On ne peut que constater la désorganisation dans le calendrier des établissements au mois de mai qui, pour certains, se voient contraints de libérer les élèves des classes de seconde et de première pour être en mesure d'assurer les épreuves des élèves de terminale dans des conditions «optimales» (ex : surveillances des salles d'examens).

C'est pourquoi le Snes-FSU continue de réclamer des épreuves nationales, terminales, anonymes en juin et une remise à plat de la réforme du baccalauréat mais également de la réforme du lycée.

Collège – DNB

40 000 élèves, 10 000 demandes d'aménagements, 160 000 copies pour 5000 correcteurs et correctrices ... les chiffres donnent le tournis, c'est pourquoi le SNES a interpellé la DEC (Direction des Examens et Concours) sur nos conditions de

travail lors de ces épreuves : les réponses apportées au questionnaire proposé par le S3 Bordeaux ont permis à nos représentants d'appuyer leur intervention. Merci à ceux d'entre-vous qui y ont répondu.

Le courrier infantilisant voire humiliant ... envoyé le 11 avril aux enseignants par la rectrice au sujet de nos missions et obligations témoigne, une fois de plus, du mépris de notre travail, de notre expertise et de notre déontologie ... Le SNES-FSU a tenu à lui répondre par le biais d'une lettre ouverte qui sera incessamment communiquée à la profession.

Bêtisier

Dimanche, Jean-Miche Blanquer a tweeté : « Très bon 1^{er} mai, très bonne fête du travail à tous ! » qu'il a accompagné d'une jolie photo de brins de muguet. Nous pourrions rappeler à celui qui est pourtant ministre de l'Éducation Nationale que le 1^{er} mai est la fête des luttes des travailleurs et de leurs droits dont le symbole est une églantine rouge : c'est Pétain qui a débaptisé la fête des travailleurs pour l'appeler fête du travail et remplacé l'églantine rouge par le muguet pour vider cette journée de sa vocation revendicative.

Bien cordialement

L'équipe du SNES47 : Malick Saami, Anne-Laure Tidjiti (co-secrétaires départementaux du S2), Marie-Laure Gauthier (secrétaire adjointe du S2), Julien Renom (référént vie scolaire du S2) et Michel Aswad (référént AESH du S2).

Connaître et faire défendre ses droits, être conseillé-e et appuyé-e efficacement dans ses démarches, bénéficier d'informations complètes et sûres, construire ensemble le système éducatif, se faire entendre en participant à un mouvement majoritaire...

Les raisons d'adhérer aux SNES-FSU sont nombreuses : <https://www.snes.edu/adherer-maintenant/>

SNES-fsu

Section départementale du Lot et Garonne

14 rue Jean Terles 47000 Agen

Tél. 06.07.55.96.39

snes47@bordeaux.snes.edu

<https://bordeaux.snes.edu/-Snes-Lot-et-Garonne-30-.html>

Twitter : @snes47